DÉPARTEMENT DE PARIS.

ADRESSE

Présentée à la CONVENTION NATIONALE, par tous les Commissaires des Autorités constituées du Département & des Sections de Paris, réunis en la salle de la Société des Amis de la Liberté & de l'Égalité, séante aux ci-devant Jacobins.

Du vendredi 31 mai 1793, l'an 2 e de la République française, une & indivisible.

LÉGISLATEURS,

DEPUIS trop longs-tems, la Ville & le Département de Paris sont calomniés aux yeux de l'univers ; depuis trop long-tems on cherche, par les moyens les plus atrocément coupables, à fomenter le trouble & la division dans la République. Les mêmes hommes qui ont voulu perdre Paris dans l'opinion publique, sont les fauteurs du massacre de la Vendée; ce sont

eux qui flattent & soutiennent les espérances de nos ennemis ; ce sont eux qui avilissent les Autorités constituées, qui cherchent à égarer le Peuple pour acquérir le droit de s'en plaindre; ce sont eux qui vous dénoncent des complots imaginaires pour en créer de réels; ce sont eux qui vous ont demandé le comité des Douze, pour opprimer la liberté du peuple; ce sont eux, enfin, qui par une fermentation criminelle, par des adresses controuvées, entretiennent les haines & les divisions dans votre sein, & privent la Patrie du plus grand des bienfaits, d'une bonne constitution qu'elle a achetée par tant de sacrifices.

Législateurs, ces hommes en veulent à la liberté du peuple; ils veulent l'asservir par eux-mêmes, ou le livrer à un nouveau despote ; mais pour y parvenir , ils cherchent à le diviser, & c'est pour atteindre ce comble de forfaits , qu'ils tentent d'anéantir Paris. Ils sentent parfaitement qu'en détruisant ce centre de lumières & de correspondance , ils anéantiroient la force & l'harmonie de la république , & qu'ensuite, faute de communication , ils

détruiroient facilement un département par l'autre, & vendroient ainſi, au premier tyran, les lambeaux ſanglans de leur patrie.

Voilà, Légiſlateurs, le motif de tant de calomnies ; voilà la ſource de tant d'horreurs. Hé bien! le Département de Paris vous déclare qu'il en méritera davantage ; car nous venons vous jurer, en ſon nom, qu'il ſera plutôt renverſé de fond en comble, que de ſouſcrire à la tyrannie ; & ſi Paris diſparoît de la ſurface du globe, ce ne ſera pas pour avoir démérité de la patrie, mais bien pour avoir défendue l'indiviſibilité de la République comme le type eſſentiel de ſa liberté ; & alors le voyageur avide recherchera, avec ſoin, quelques traces de ſon exiſtence; il gémira ſur ſa deſtruction, en en maudiſſant les auteurs.

Légiſlateurs, il eſt tems enfin de terminer cette lute des patriotes contre les forcenés qui les aſſiègent continuellement; la raiſon du peuple s'irrite de tant de réſiſtance; que ſes ennemis tremblent, ſa colère majeſtueuſe eſt prête d'éclater!

qu'ils tremblent ! l'univers frémira de sa vengeance.

Législateurs, nous venons démasquer l'impudeur, & confondre l'imposture ; nous venons, au nom du Département, vous exposer sa profession de foi.

Nous venons vous déclarer que fidèle aux principes, soumis aux loix, le Département de Paris soutiendra les dignes représentans du peuple, au prix de tout son sang.

Nous vous déclarons, ainsi qu'à l'univers, que nous ne sommes animés que de l'instinct de fusion dans le grand tout, que nous ne connoissons de division de départemens que celle que nécessite l'administration ; que la République est une & indivisible ; que nous exécrons toute espèce de fédéralisme, que nous ne voulons qu'une constitution pleinement populaire, dont l'égalité sera la base.

Nous déclarons que nous sommes enorgueillis de ce que Paris, qui n'est rien par lui-même, est cependant l'extrait de tous les Départemens, dont l'éclat consiste à être le miroir de l'opinion & le

point de réunion des hommes libres.

Nous déclarons qu'après avoir combattu & terraſſé le deſpotiſme dans l'immortelle journée du 10 août, nous combattrons juſqu'au dernier ſoupir tous les tyrans qui voudroient tenter de le rétablir, de quelqu'eſpèce qu'ils puiſſent être.

Voilà notre profeſſion de foi.

Maitenant, Légiſlateurs, nous vous demandons juſtice d'une inſulte atroce faite à la Nation; que dis-je, d'une inſulte, d'un forfait commis contre la majeſté du Peuple. Nous vous parlons du ſacrilège politique proféré par *Iſnard* dans le temple ſacré des loix.

Iſnard a, tout-à-la-fois, provoqué la guerre civile, & l'anéantiſſement de cette grande cité.

Il a, tout-à-la-fois, flétri la ville de Paris, en ſuppoſant qu'elle pût jamais ſe rendre digne d'un ſort auſſi affreux; il a flétri les Départemens, en leur prêtant l'atrocité de ſon âme, & en penſant que, fidèles à ſa voix impure, toutes les colonnes de la République viendroient l'anéantir.

Il eſt des hommes, non moins cruels, contre leſquels nous vous demandons le décret d'accuſation.

On diſtingue particulièrement parmi les ennemis de la Patrie, les membres du comité des Douze, les *Briſſot*, les *Guadet*, les *Vergniaux*, les *Genſonné*, les *Buzot*, les *Barbaroux*, les *Roland*, les *Lebrun*, les *Clavière*, & tous les fauteurs du royaliſme proſcrits par l'opinion, & dont un grand nombre vous a été dénoncé par la Commune de Paris.

Légiſlateurs, le projet de détruire Paris ſeroit-il bien formé? Voudroit-on à-la-fois engloutir tant de richeſſes amaſſées par la plus laborieuſe induſtrie, & détruire les arts & les ſciences, pour conduire plutôt nos concitoyens à l'arnarchie & à l'eſclavage? Non, vous reſpecterez, vous défendrez vous-mêmes le dépôt ſacré des connoiſſances humaines; vous vous ſouviendrez que Paris a bien mérité de la Patrie; vous vous ſouviendrez qu'il fut le berceau & qu'il eſt encore l'école de la Liberté; qu'il eſt le point central de la République; qu'il peut toujours fournir cent

mille combattans pour défendre la Patrie; qu'il en a la volonté; vous vous ſouviendrez qu'il a fait les plus grands ſacrifices à la Révolution, qu'il n'en regrette aucun; qu'il fera, ſans murmurer, tous ceux qu'exigeront les circonſtances; & enfin, qu'il eſt uni de l'amour le plus ſincère & le plus fraternel avec les autres Départemens.

Vous nous vengerez donc d'*Iſnard* & de *Rolland*, & de tous ces hommes impies, contre leſquels l'opinion publique s'élève d'une manière éclatante.

Légiſlateurs, donnez ce grand exemple; rendez-vous aux vœux d'une nation généreuſe, qui vous honore de ſon eſtime; vous ramènerez le calme, vous éteindrez le feu de la guerre civile, & par l'union ſainte de tous les citoyens, nous triompherons bientôt de cette horde de tyrans qui nous aſſiègent. Alors la conſtitution marchera d'un pas rapide; vous ferez le bonheur d'un peuple magnanime & généreux, qui dans les accès fréquens de ſa loyauté, confondant le bienfaiteur & le bienfait portera vos noms chéris juſqu'à

l'immortalité. *Signés* NICOLEAU, *pré-ſident ;* RAISSON, *ſecrétaire.*

Dudit jour 31 mai, l'an 2.e de la République françaiſe, une & indiviſible.

L'Aſſemblée, après avoir entendu la lecture de cette adreſſe, a arrêté qu'elle ſeroit à l'inſtant préſentée par tous ſes membres, à la Convention nationale, imprimée, affichée, envoyée à tous les Départemens & à toutes les Sociétés populaires de la République.

Signés NICOLEAU, *préſident.*

RAISSON, *ſecrétaire.*

A DOUAI, de l'Imprimerie de MARLIER, Imprimeur du Département du Nord.